



Journée internationale de l'enfant



La Journée internationale des droits de l'enfant est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir **le respect et les droits des enfants**. Cette journée commémore la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) qui a été adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989. Cette année nous célébrons le 28e anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant. Elle garantit aux enfants du MONDE entier des **droits** : le droit d'avoir un NOM, le droit d'aller à l'ÉCOLE, le droit à la LIBERTÉ d'information, d'expression et de participation, le droit d'avoir une FAMILLE, le droit d'être PROTÉGÉ de la violence, de la maltraitance, de l'exploitation, de la discrimination, de la guerre, etc. Aujourd'hui encore, 265 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation et 250 millions subissent les conséquences de conflits et de guerres.

